



GRAFFARD - RIEGERT - VOISIN
Huissiers de Justice Associés

PROCES VERBAL DE CONSTAT

DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



LOT N°46 – PROPRIETE LEVY

SELARL JURIS OFFICE

Annabelle GRAFFARD - Franck RIEGERT - Florian VOISIN
Huissiers de Justice Associés

Office de Thonon les Bains : 28 rue Vallon - 74205 THONON LES BAINS Office
d'Anncy : 15 Avenue du Pré Félin, Parc des Glaisins - 74940 ANNECY
☎ 04 50 26.32.31 – ✉ juris.office@huissier-justice.fr – www.juris-office.fr

Référence : PV DESCRIPTION

OFFICE DE THONON
28 rue Vallon
74205 THONON LES BAINS
IBAN THONON : FR76 1680 7000
3531 7491 8776 259



OFFICE D'ANNECY
15 Avenue du Pré Félin
74940 ANNECY
IBAN ANNECY : FR76 1810
6008 1096 7557 8603 621

Compétence sur les deux
Savoie
☎ 04.50.26.32.31

Commissaires de Justice Associés
A.GRAFFARD – F. RIEGERT – F. VOISIN
✉ juris.office@huissier-justice.fr

Paiement sécurisé sur
notre site :
www.juris-office.fr

LE MARDI DOUZE DÉCEMBRE
DEUX MILLE VINGT TROIS
à 09 heures 10.

A LA REQUETE DE :

La société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD), société anonyme au capital de 124.821.703 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 379 502 644, y demeurant 26/28 rue de Madrid – 75008 PARIS, représentée par son dirigeant en exercice, domicilié en cette qualité audit siège, **venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE (CIFRAA)**, SA au capital de 181 039 170.00 €, inscrite au RCS de LYON sous le n° 391 563 939 dont le siège social est 93-95, rue Vendôme 69457 LYON CEDEX, suite à fusion par absorption selon déclaration de régularité et de conformité constatant la réalisation définitive de la fusion en date du 1^{er} juin 2015, elle-même **venant aux droits de CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE FINANCIERE RHONE AIN (CIFFRA)** suite à fusion par absorption selon procès-verbal d'AGE et d'AGO en date du 24 décembre 2007,

Ayant pour Avocat postulant Maître Sandrine BLANC, Avocat au Barreau de THONON LES BAINS, du LEMAN et du GENEVOIS, demeurant 2 Avenue de la Gare, Le France, 74200 THONON LES BAINS (Tél. : 04 50 73 06 52), laquelle se constitue et occupera pour le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE sur le présent et ses suites, laquelle accepte de recevoir les communications d'actes et pièces de façon dématérialisée : sb.avocat@orange.fr

Plaidant par Maître Delphine DURANCEAU, avocat au Barreau de GRASSE, Avocat associé de la SELARL DURANCEAU - PARTENAIRES & ASSOCIES, société d'avocats interbarreaux dont le siège est sis Domaine des Plantiers, 150 route de Berre, 13510 à EGUILLES ;
Tel : 04 42 27 45 56 ; Email : saisies.immobilleres@dpa-avocats.com

Le soussigné Maître LABELLE Rémy, Commissaire de Justice Associé au sein de la SCP LABELLE - BRUNEL – FAISANT, titulaire d'un office de Commissaires de Justice à la résidence 8, Place du Maréchal Suchet 07110 LARGENTIERE

AGISSANT EN VERTU

- D'un acte authentique de vente contenant prêt reçu par Maître Jean-Pierre BRINES, Notaire Associé à AIX EN PROVENCE, en date du 11 mai 2006 publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de THONON LES BAINS le 28 juin 2006 sous les références volume 2006 P n°4989
- Des dispositions du Code des Procédures Civiles d'exécution.
- Faisant suite au commandement valant saisie immobilière signifié en date du 25.09.2023 par la SCP LABELLE-BRUNEL-FAISANT, Commissaires de Justice Associés, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de 07110 LARGENTIERE, y demeurant 8 Place du Maréchal Suchet, à :

© AVOVENTES.FR

- Faisant suite au commandement valant saisie immobilière signifié en date du 25.09.2023 par la SELARL BRETAGNE HUISSIERS, Commissaire de Justice Associé, Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de 22045 SAINT-BRIEUC CEDEX 2, y demeurant 3 Bis Allée Marie Levaillant, à :

© AVOVENTES.FR

Je soussigné, Franck RIEGERT, Commissaire de Justice, membre de la SELARL JURIS OFFICE, Commissaires de Justice Associés, demeurant 28 RUE VALLON à THONON LES BAINS (74200),

J'AI PROCEDE AUX OPERATIONS DECRITES CI-DESSOUS :

Me suis rendu ce jour, Chemin du chez Tupin, Résidence Garden City, 74500 LUGRIN, Département de la Haute-Savoie, à l'effet de décrire le bien immobilier situé sur ladite Commune, Lot N°46, dépendant de la copropriété IMMEUBLE LE PRE DE LONGVERNAY, appartenant à

Bien dont la société requérante se propose de poursuivre la vente aux enchères publiques si les débiteurs ne déferent pas aux commandements signifiés le 25.09.2023.

Il n'a pas été nécessaire d'être assisté dans les formes prévues par les articles L322.2 et L142-1 & L451-1 du code des procédures civiles d'exécution. Les opérations de constat de description ont été effectuées sur remise volontaire de clés de l'appartement par le locataire du lot.



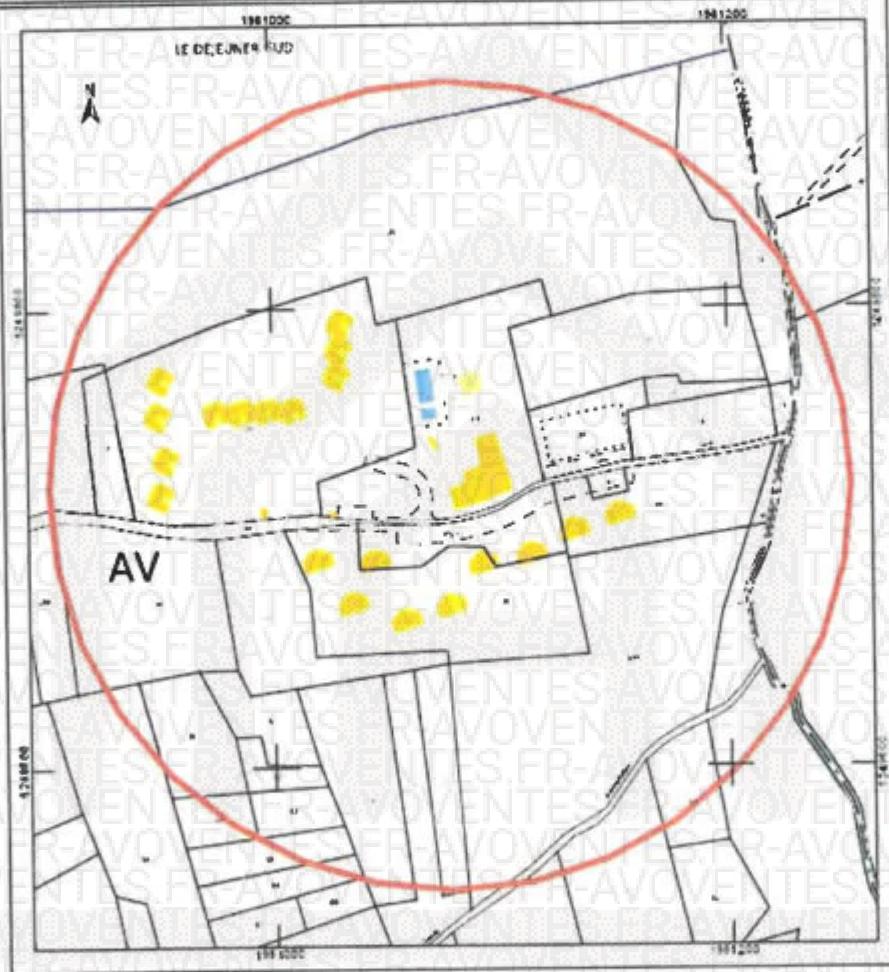
VUE AERIENNE LOCALISATION RESIDENCE GARDEN CITY 74500 LUGRIN



Référence

PLAN DE SITUATION DE LA RESIDENCE GARDEN CITY

Département HAUTE SAOÏE Commune LUGRIN	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES PLAN DE SITUATION	Le plan inséré sur cet extrait est géré par le Centre des Impôts Foncier au Nord Centre Des Impôts Foncier de Bonneville 45 Rue Pierre de Coubertin 74136 74136 BONNEVILLE tel : 04 82 97 19 31 fax : 04 82 97 19 31 cdf.bonneville@dgfip.frances.pou.fr
Section : AV Révisé : 200 Av 31 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'exécution : 1/2000 Date d'édition : 26-09-2022 Bureau d'urbanisme de Paris Coordonnées en projection : RGF530G48 82023 Direction Générale des Finances Publiques	Cet extrait de plan vous est délivré par Casseur pou.fr	



ENVIRONNEMENT DU BIEN IMMOBILIER :

❖ Présentation de la commune de LUGRIN :

Site de la commune : <https://mairie-lugrin.fr/>

LUGRIN est une commune française située dans le département de la Haute-Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Le village se trouve à 6 km à l'est d'Évian-les-Bains et se situe sur les bords du lac Léman, dans le Chablais savoyard, à quelques kilomètres de Saint-Gingolph et de la frontière suisse.

Localisation

LUGRIN a pour communes limitrophes [Maxilly-sur-Léman](#), [Saint-Paul-en-Chablais](#), [Bernex](#), [Thollon-les-Mémises](#) et [Meillerie](#). La commune est composée de plusieurs villages et hameaux que sont Chez Busset ; Troubois ; Roseires ; Véron ; Tourronde ; Chez Cachat ; Crétal ; les Combes ; Vieille Église ; Rys ; Chef-Lieu ; Laprau ; les Bossons ; Chez les Nives ; Chez les Servoz ; Leucel ; les Grabilles ; Pont Rouge ; les Prés Parraux et Allaman.



LUGRIN est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'[Insee](#). Elle appartient à l'unité urbaine de [Thonon-les-Bains](#), une agglomération intra-départementale regroupant 13 communes¹ et 80 529 habitants en 2020, dont elle est une commune de la [banlieue](#). La commune est en outre hors attraction des villes.

La commune, bordée par un plan d'eau intérieur d'une superficie supérieure à 1 000 hectares, le [Léman](#), est également une commune littorale au sens de la loi du 3 janvier 1986, dite [loi littorale](#). Des dispositions spécifiques d'urbanisme s'y appliquent dès lors afin de préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'[équilibre écologique](#) du littoral, comme par exemple le principe d'inconstructibilité, en dehors des espaces urbanisés, sur la bande littorale des 100 mètres, ou plus si le [plan local d'urbanisme](#) le prévoit.

Référence :



Lugrin



La maison forte de Chatillon, dite Château-Gaillet



Blaieon

Administration

Pays	France
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Haute-Savoie
Arrondissement	Thonon-les-Bains
Intercommunalité	Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance
Maire	
Mandat	
Code postal	74000
Code commune	74154

Démographie

Gentilé	Lugrinois et Lugrinoises
Population municipale	2 511 hab (2020)
Densité	190 hab /km ²
Population agglomération	80 529 hab (2020)

Géographie

Coordonnées	46° 24' 04" nord 6° 39' 53" est
Altitude	Min 373 m Max 1 248 m
Superficie	13 22 km ²
Type	Commune urbaine et littorale
Unité urbaine	Thonon-les-Bains (banlieue)
Aire d'attraction	Commune hors attraction des villes

DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

Mes opérations de description ont lieu en présence la société **QUALICONTROL**, dont le siège social est situé Bât A, 2 Impasse de la Source à 74200 THONON LES BAINS, représenté par **QUALICONTROL** en qualité d'opérateur de diagnostic, procédant aux diagnostics et mesurages suivants, **dont le rapport complet est annexé au présent acte.**

Désignation du ou des bâtiments

Adresse

Section(s) cadastrale(s)
Numéro(s) de(s) lot(s)

Type de logement :
Date de construction :

Périmètre de repérage :

Références cadastrales non communiquées
46

Appartement Bat. L; Etage RDJ
Après le 1er Juillet 1997

Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

Prestations



Mesurage

Superficie Loi Carrez totale : 41,08 m²
Surface Hors Carrez totale : 0,54 m²



DPE



Estimation des coûts annuels : entre 770 € et 1 080 € par an
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021
Numéro enregistrement DPE (ADEME) : 2374E4274587D



Électricité

L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).



ERP

Etat des Risques et Pollutions

DESCRIPTION GENERALE DU BIEN IMMOBILIER

❖ DESIGNATION DU LOT SAISI :

DESIGNATION DES BIENS SAISIS :

Sur la commune de **LUGRIN (74500), Haute-Savoie**, dans un ensemble immobilier en copropriété et à usage de résidence de tourisme dénommé « **LE PRE LONGVERNAY** » cadastré à ladite commune :

- Section AV numéro 23 pour une contenance de 59a 35ca
- Section AV numéro 24 pour une contenance de 14a 25ca
- Section AV numéro 25 pour une contenance de 03a 77ca
- Section AV numéro 26 pour une contenance de 14a 20ca
- Section AV numéro 27 pour une contenance de 01a 70ca
- Section AV numéro 30 pour une contenance de 01a 64ca
- Section AV numéro 31 pour une contenance de 18a 35ca
- Section AV numéro 135 pour une contenance de 01ha 02a 00ca
- Section AV numéro 137 pour une contenance de 29a 75ca
- Section AV numéro 138 pour une contenance de 54a 26ca
- Section AV numéro 148 pour une contenance de 29a 10ca
- Section AV numéro 150 pour une contenance de 01a 83ca

Lieuudit « Lauvernay » pour une superficie totale de **03ha 30a 20ca**, les biens et droits Immobiliers ci-après désignés :

14

Le LOT NUMERO QUARANTE SIX (46) :


Dans le bâtiment L, au rez-de-jardin, un **APPARTEMENT** de type T3, portant le numéro L2 sur le plan, comprenant : kitchenette/séjour, deux chambres avec placards, bains avec WC et dégagement ; le tout pour une surface habitable de 42.09 m² environ et une terrasse pour une surface de 21.81 m² environ.

Et les 99/10.000èmes des parties communes et charges générales de copropriété.

Tels que lesdits biens existent, se poursuivent et comportent avec tous immeubles par destination pouvant en dépendre, sans aucune exception ni réserve.

L'ensemble immobilier a fait l'objet :

- D'un règlement de copropriété et état descriptif de division aux termes d'un acte du 20 avril 2006 reçu par Maître Jean-Pierre BRINES, notaire à AIX EN PROVENCE, dont une expédition a été publiée le 13 juin 2006 au bureau du service de la publicité foncière de THONON sous les références volume 2006 P numéro 4499.
- Suivi d'un modificatif de règlement de copropriété et état descriptif de division dressé le 24 octobre 2006 par Maître Jean-Pierre BRINES, notaire à AIX EN PROVENCE, dont une expédition a été publiée le 13 novembre 2006 au bureau du service de la publicité foncière de THONON LES BAINS sous les références volume 2006 P numéro 8494.

Il convient de préciser que l'appartement saisi fait partie d'une résidence en copropriété actuellement gérée par la  dotée d'équipements collectifs et de parties communes qui profitent à l'ensemble des propriétaires ou résidents. Nous effectuerons donc également en première partie une description sommaire des équipements collectifs de la résidence.

❖ **SURFACE DU LOT N°46 :**

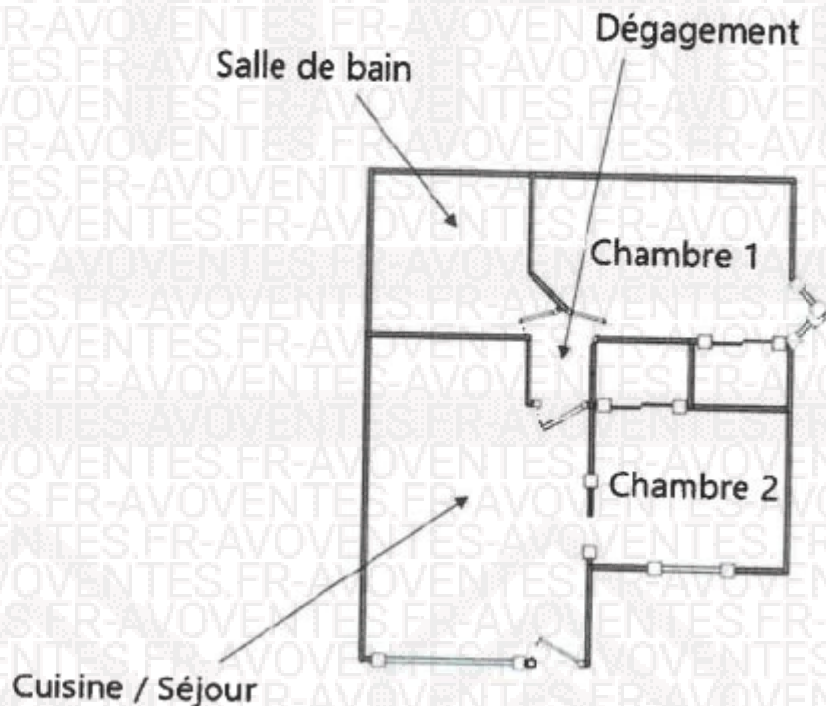
Résultat du repérage

Date du repérage : **12/12/2023**
 Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Néant**
 Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **Sans accompagnateur**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface Hors Carrez	Motif de non prise en compte
Cuisine / Séjour	15,09	-	
Dégagement	1,89	-	
Salle de bain	5,89	0,19	Gaine technique (Support Wc)
Chambre 1	11,06	-	
Chambre 2	7,15	0,35	Gaine technique (Chauffe-eau fixe)

Plan indicatif établi par Qualicontrôl



❖ SYNDIC DE LA COPROPRIETE :

Le Syndic de la copropriété est :

SARL CGS DEPARTEMENT GESTION RCS PAU (64) N° 518 757 703

37 AVENUE FOUCHET 64000 PAU

TEL : 05.59.27.30.15 - MAIL : contact@syndic-cgs.com

Lequel fournit les renseignements suivants :

Nous vous informons que les charges réelles arrêtées au 30/09/2022 concernant le seul lot n° 46 s'élèvent à 207,80 euros.

Le montant des provisions appelées pour le lot n° 46 sur l'exercice en cours du 01/10/2022 au 30/09/2023 est de 783,86 euros.

L'état descriptif de division et le règlement de copropriété sont annexés au présent acte.

CONDITIONS D'OCCUPATION DU BIEN IMMOBILIER

Le bien saisi L2 N°46 fait l'objet d'un contrat de location commercial signé entre
et la société désignée ci-après pour une durée de 09 ans et 1 mois ferme à compter du 09.12.2019 pour se terminer le
09 janvier 2029.

©AVOVENTES.FR

Le contrat de location dans son intégralité est annexé au présent acte.

SOMMAIRE

DÉSIGNATION DU LOT	31
1. EXTÉRIEURS	32
1.1. Accessibilité	32
1.2. Terrasse	34
1.3. Façades 1B	38
2. INTÉRIEURS APPARTEMENT	44
2.1. Séjour / Salle à manger	44
2.2. Cuisine ouverte sur séjour	48
2.3. Chambre 1 Nord	52
2.4. Couloir dégagement	56
2.5. Salle de bains	59
2.6. Chambre 2 Sud	67
3. COMMUNS	69
3.1. Parking centre Est	69
3.2. Parking Entrée	70
3.3. Bâtiment réception et cafétéria	72
3.4. Espace piscine couverte et sanitaires	78
3.5. Terrasse boulodrome	84
3.6. Jardins et vue lac	86
3.7. Terrain de tennis	91

1. DÉSIGNATION DU LOT

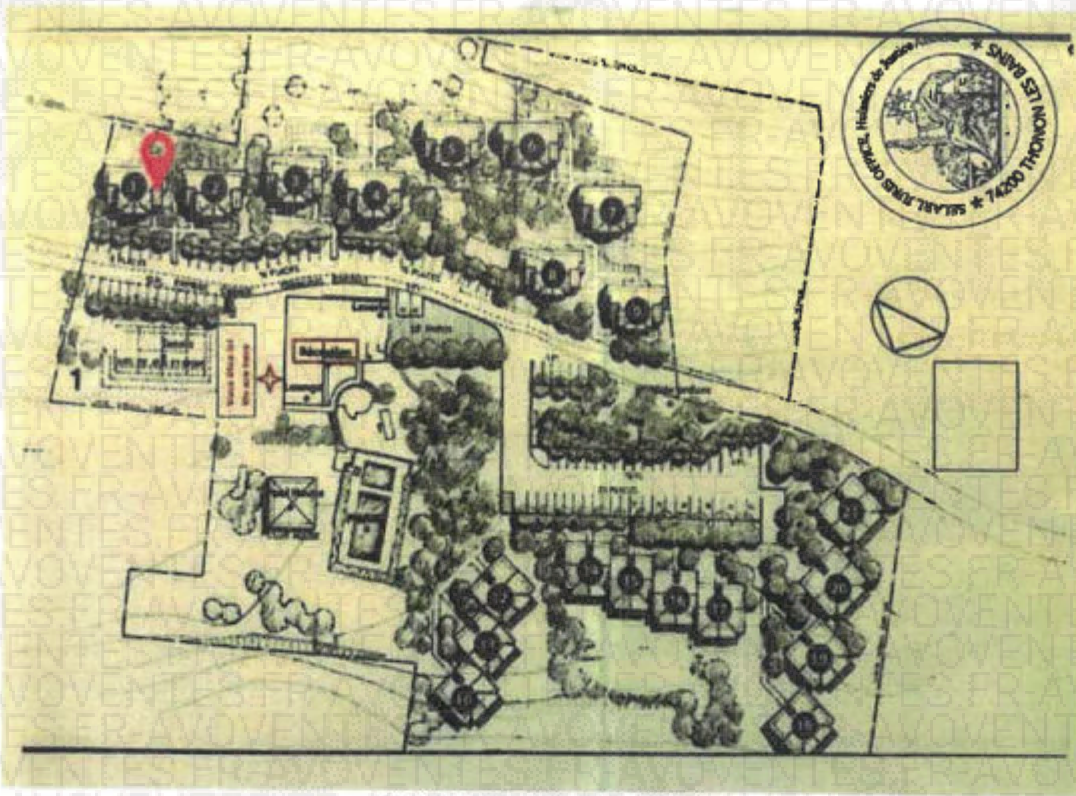
Lot n°46. Les personnes en charge de l'accueil me confirment qu'il s'agit de l'appartement situé dans la villa 001 : appartement 1B au rez-de-chaussée. Correspondant sur plan L2.



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)

1. EXTERIEURS

1.1. Accessibilité

Appartement situé en rez-de-jardin directement accessible depuis le parking commun de la résidence.

Présence d'une circulation piétonne en béton désactivé menant du parking jusqu'à la terrasse de l'appartement situé en rez-de-chaussée.



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)

Référence

1.2. Terrasse

Présence d'une terrasse en lames de bois, côté nord, de la villa numéro un. Une partie de la terrasse est abritée par le balcon de l'appartement situé à l'étage supérieur.

Vue sur lac LEMAN.



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)

Référer:



Photographie n°3. (12/12/2023)



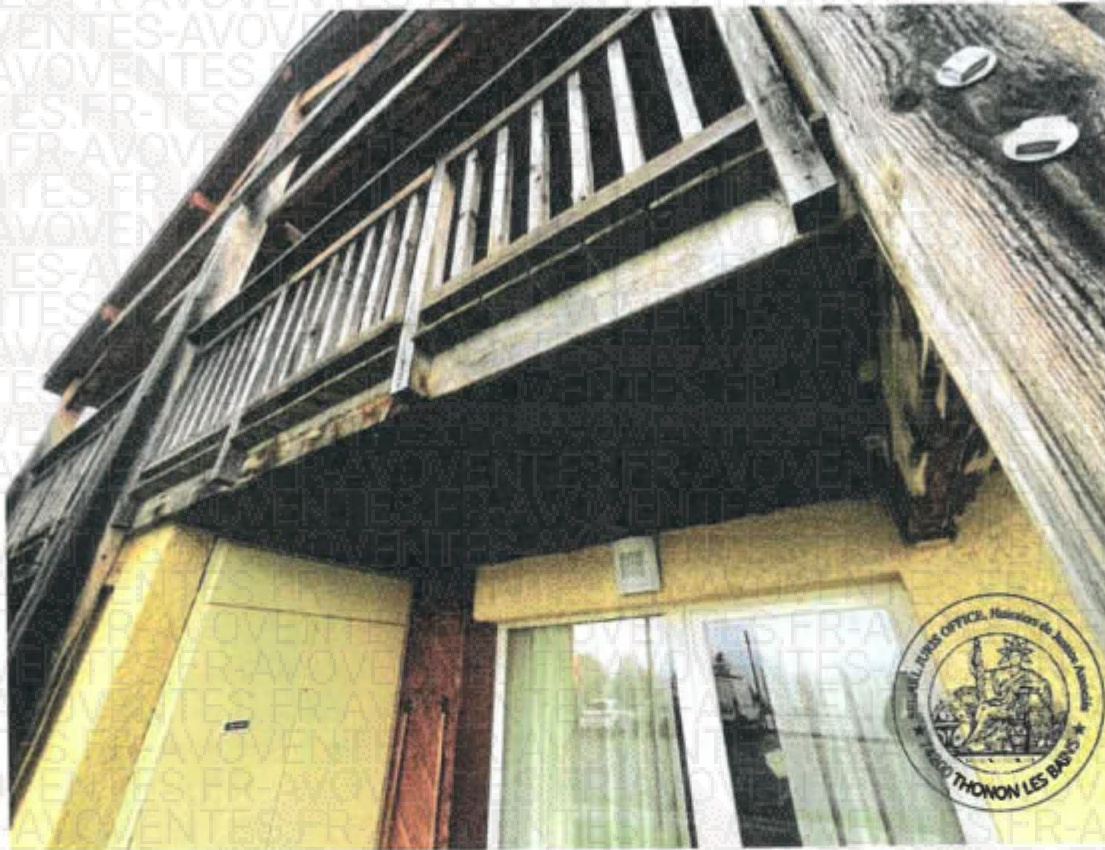
Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)

1.3. Façades 1B

Aspect crépi avec peinture jaune en périphérie du bâtiment.

Un point d'éclairage extérieur ainsi qu'un placard technique côté terrasse.

Présence de vitrages avec châssis PVC de couleur blanc.

Je réalise une série de photographies pour un visuel général des façades.



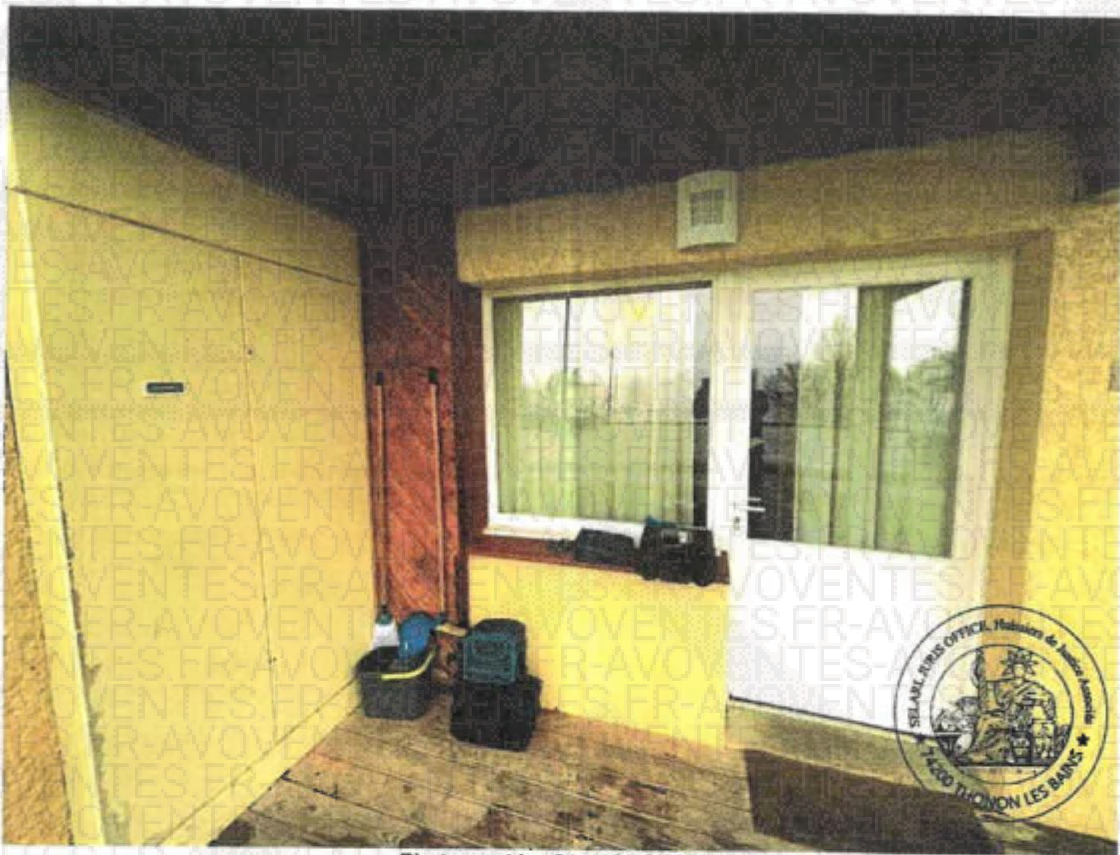
Photographie n°1. (12/12/2023)



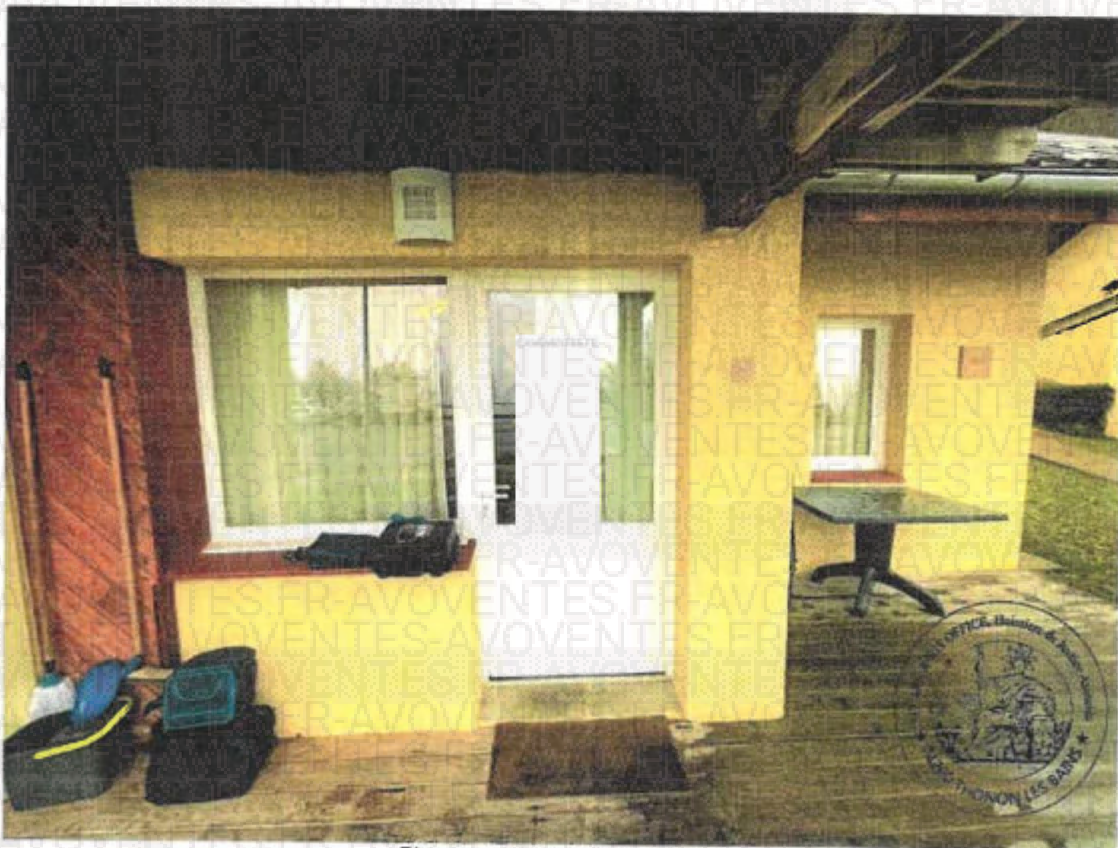
Photographie n°2. (12/12/2023)



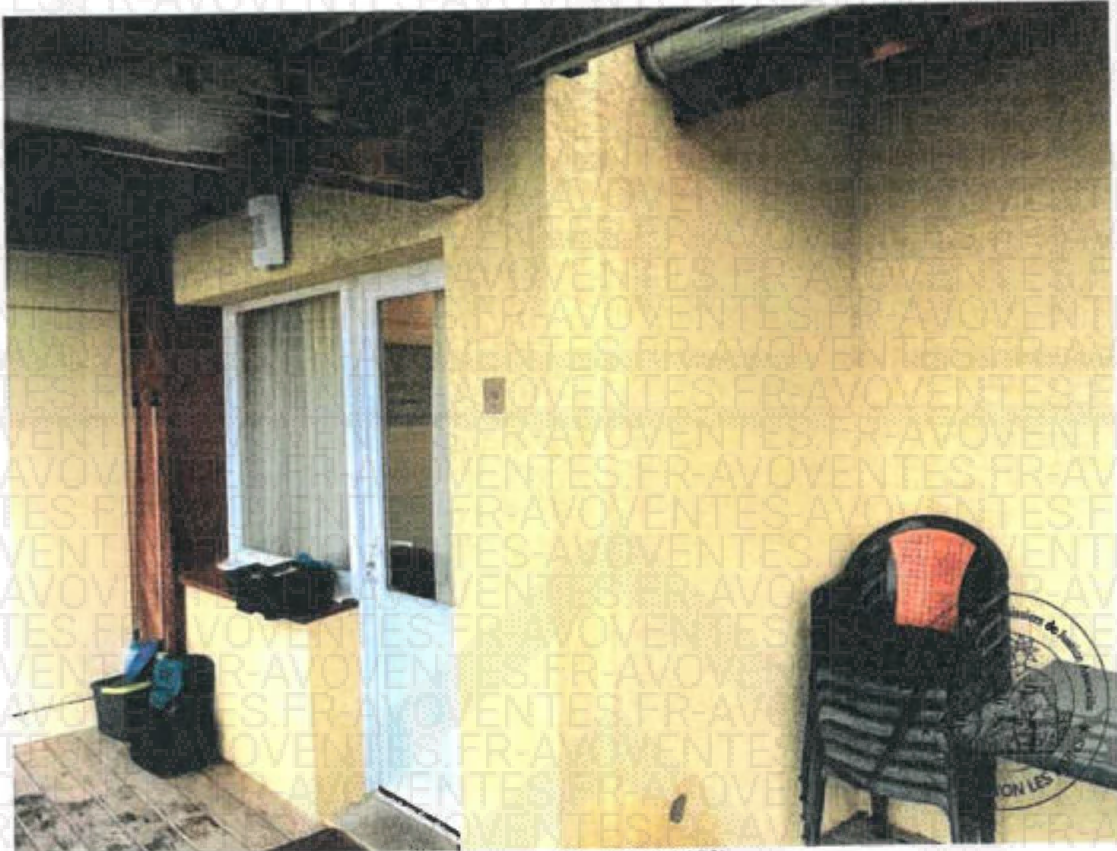
Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)



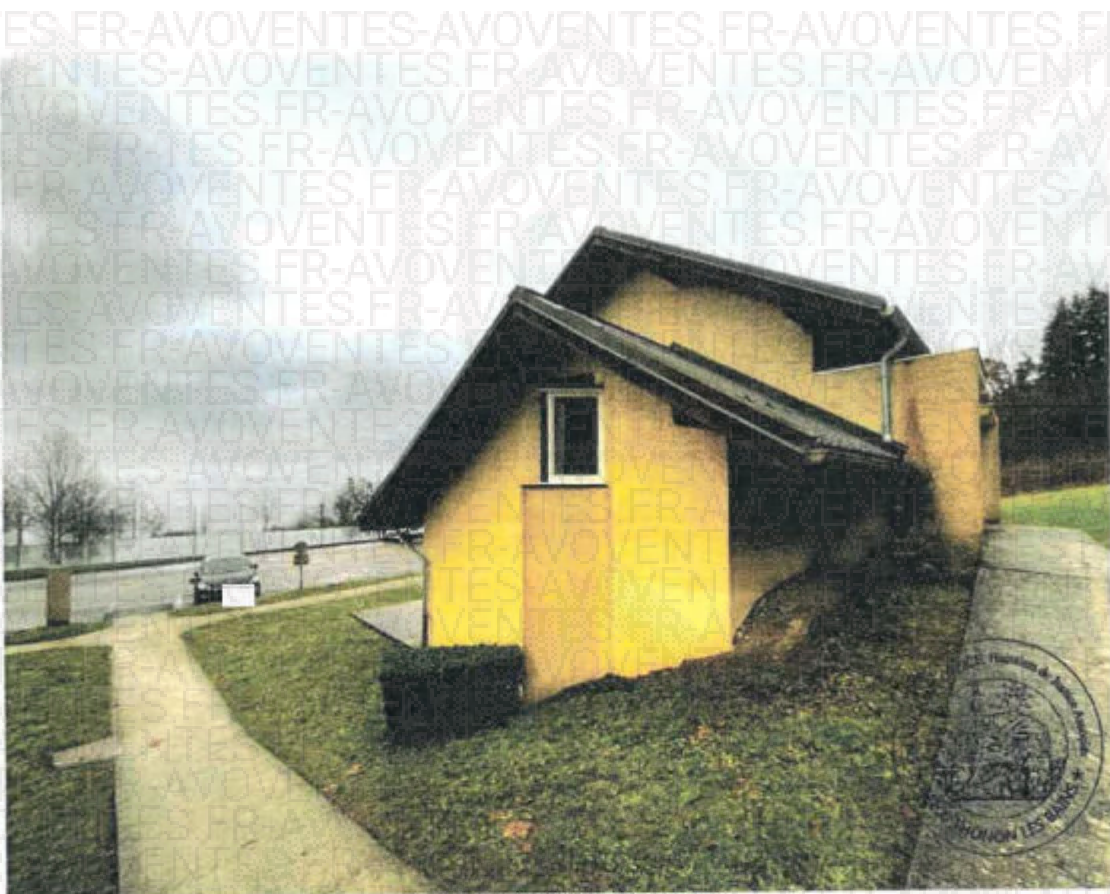
Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)



Photographie n°9. (12/12/2023)



Photographie n°10. (12/12/2023)



Photographie n°11. (12/12/2023)



Photographie n°12. (12/12/2023)

2. INTÉRIEURS APPARTEMENT

2.1. Séjour / Salle à manger

Parquet en bois, au sol sur l'ensemble de la surface en bon état.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche, ensemble en bon état. Un enfoncement visible sur le mur situé derrière la porte d'entrée.

Plafond : sous face de dalle avec enduit et crépi, peinture blanche, ensemble en très bon état.

Un point lumineux en partie centrale du plafond, ainsi qu'un détecteur de fumée.

Une grande fenêtre ainsi qu'une porte fenêtre donnant côté nord, côté lac, avec châssis PVC blanc. Rideaux occultants sans volet.

Équipements :

- Un radiateur électrique mural en dessous de la fenêtre côté nord.
- une prise antenne. TV.
- Quatre prises électriques.

Je constate la présence des meubles suivants dans le séjour / salle à manger :

- un téléviseur Samsung.
- Une table basse en bois deux niveaux.
- un tabouret en bois.
- Un canapé tissu de place.
- Une table à manger en bois, ainsi que quatre chaises en bois.

Référence :



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)

3A



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)

Référence :



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)

2.2. Cuisine ouverte sur séjour

Petit coin cuisine côté sud de l'appartement :

Espace cuisine ouvert sur salle à manger.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche, en bon état.

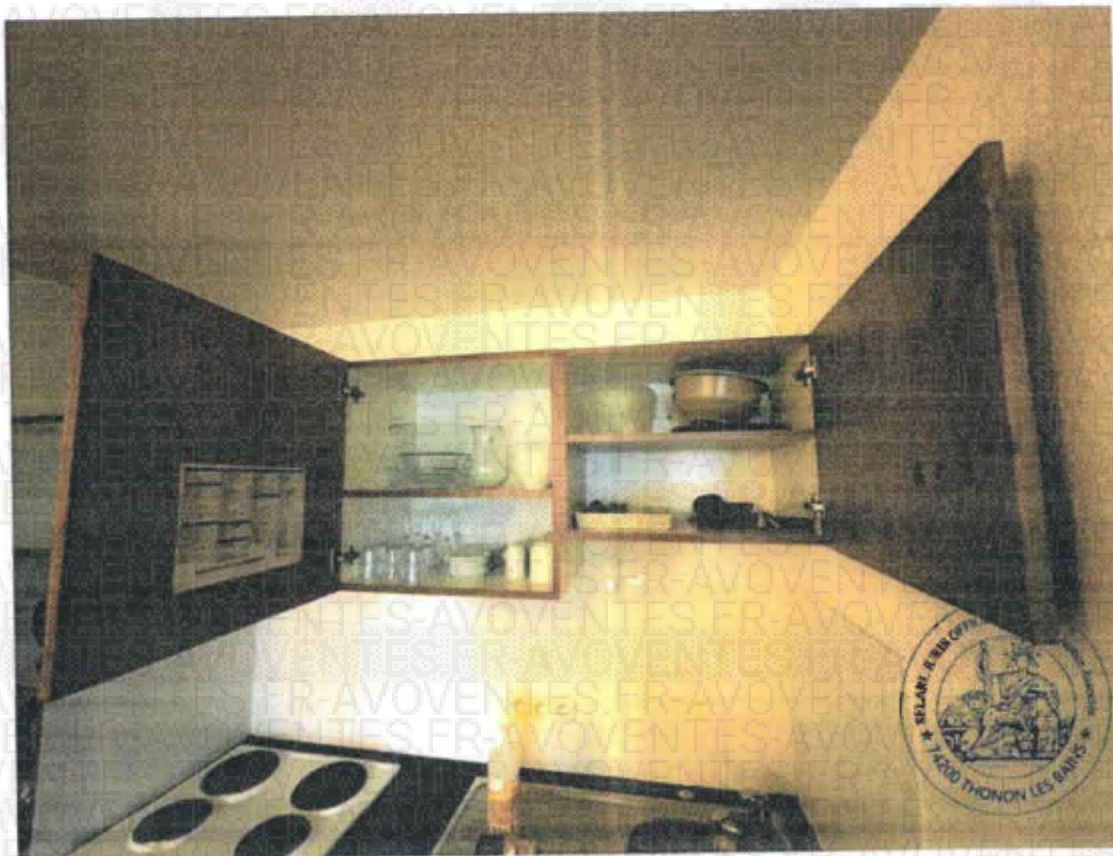
- Présence d'une ventilation extraction VMC dans l'angle supérieur gauche du mur du fond.
- Présence de deux meubles de rangement haut avec panneau porte en bois.
- Présence d'une colonne de rangement verticale.
- Présence d'une hotte aspirante de marque FAURE.
- Présence d'une plaque de cuisson électrique, quatre feux de marque FAURE.
- Présence d'un réfrigérateur, marque PRO LINE.
- Présence d'un lave-vaisselle marque BEKO.
- Présence d'un évier, inox avec robinet mitigeur et une plate-forme égouttoir.
- Présence d'un four micro-ondes de marque SAMSUNG.
- Présence de trois prises électriques murales.



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)

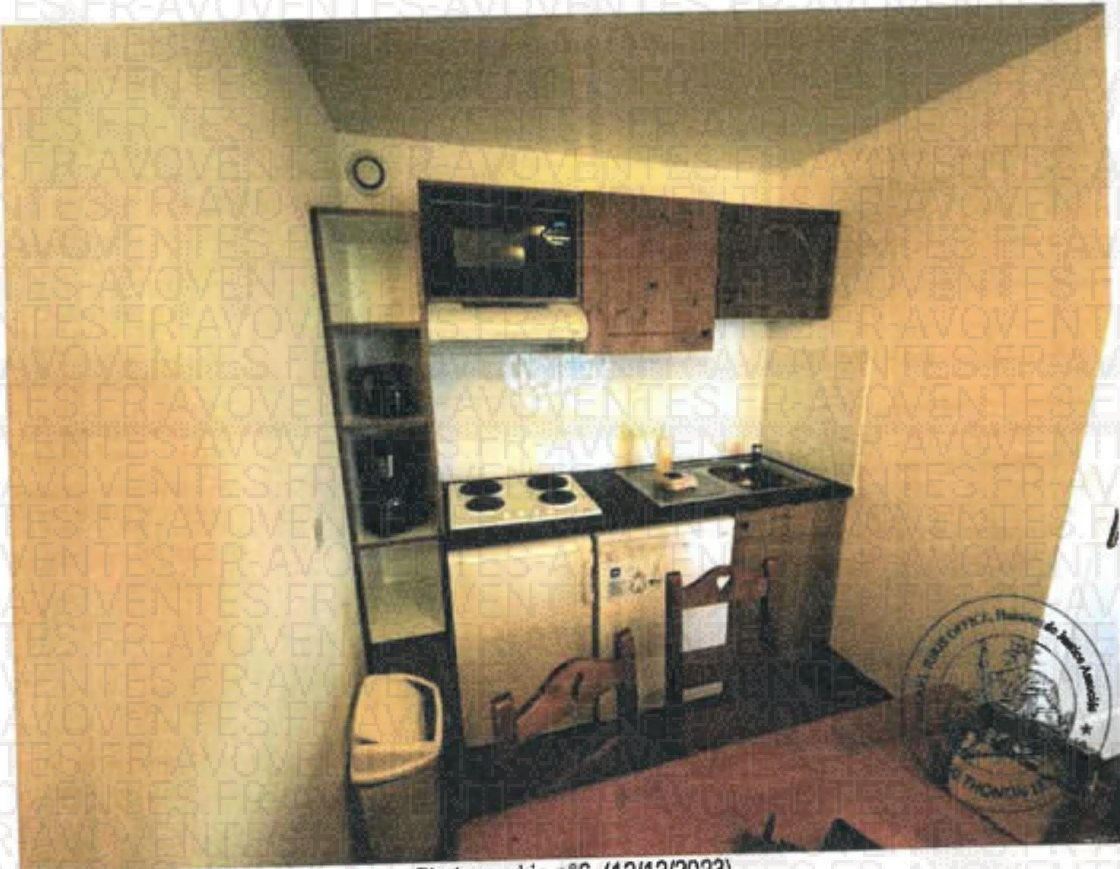


Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)

Référence :



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)

2.3. Chambre 1 Nord

Sol : parquet en bois sur l'ensemble de la surface en bon état. R.A.S.

Présence d'une porte en bois avec panneau coulissant.

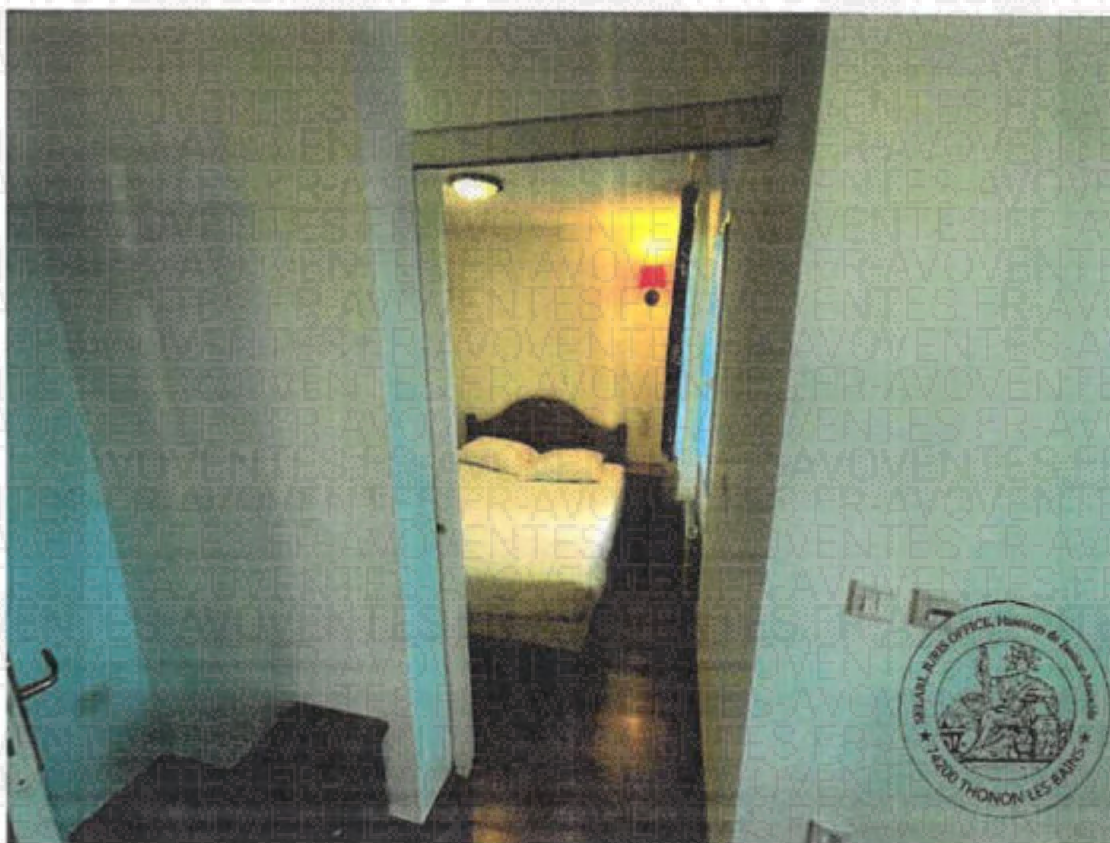
Présence d'un placard avec deux portes coulissantes, panneaux en bois, présence du cumulus dans le placard côté gauche. Présence d'une penderie et étagères dans le placard côté droit.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche, ensemble en bon état.

Plafond : sous face de dalle avec crépi et peinture blanche en bon état.

Équipements :

- présence d'un radiateur électrique mural.
- Présence d'une fenêtre avec châssis PVC, blanc et rideaux occultants sans volet.
- présence d'un lit, deux places avec sommier et matelas et literie.
- Présence de deux petits chevets en bois.
- Présence d'un tableau décoratif.
- Présence de deux appliques murales d'éclairage du côté de la tête de lit.
- Présence d'un point, d'éclairage en partie centrale du plafond.
- Présence de trois prises électriques et une prise téléphone



Photographie n°1. (12/12/2023)



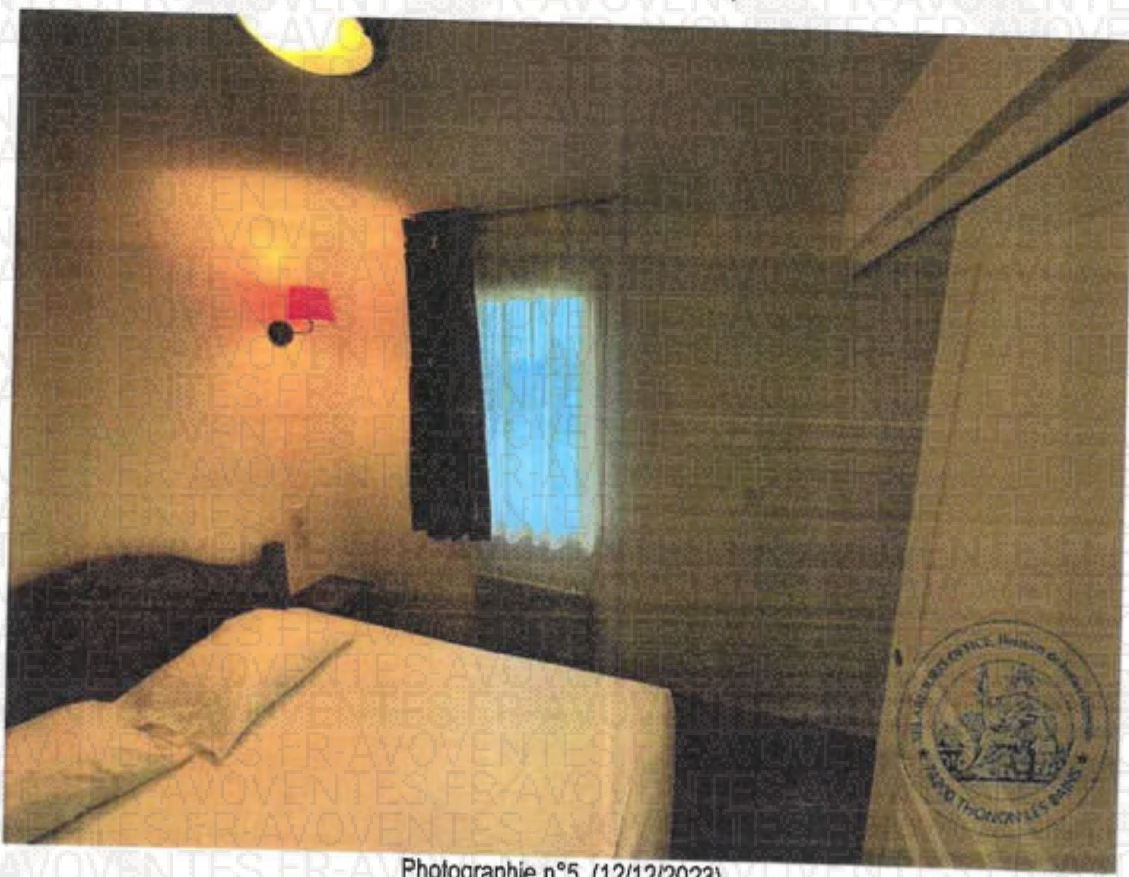
Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)

Référence :

©AVOVENTES.FR



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)

2.4. Couloir dégagement

Sol : présence d'un sol avec parquet en bois en bon état.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche, en bon état.

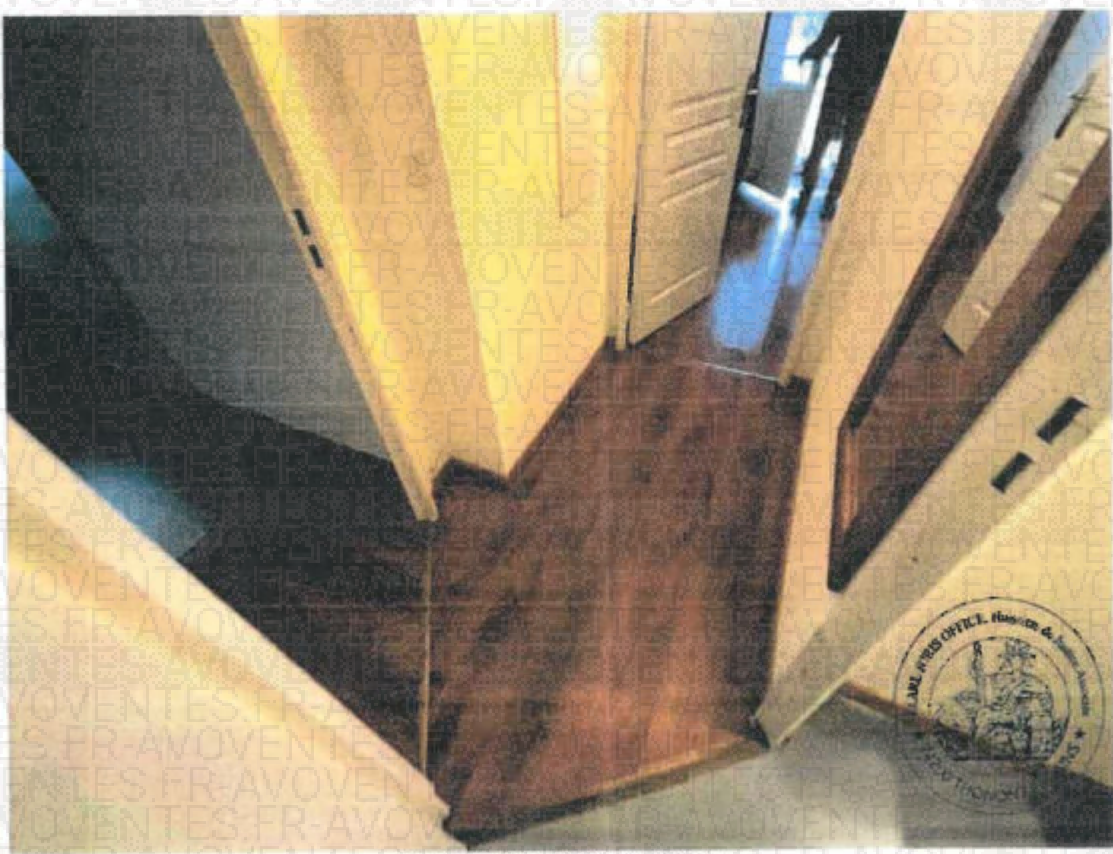
Présence du tableau électrique dans ce couloir.

Présence d'un portemanteau, d'un miroir et d'une applique murale.

Plafond : sous face de dalle avec crépi et peinture blanche.



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)

2.5. Salle de bains

Sol : sous-vêtements, plastifié, type linoléum sur l'ensemble de la surface.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche légèrement défraîchie.

Porte d'entrée : panneau en bois avec serrure à condamnation intérieur.

Plafond : sous face de dalle avec enduit crépi légèrement défraîchi.

Équipements sanitaires :

-un meuble en bois avec miroir.

-Une vasque céramique avec robinet mitigeur.

-Un sèche serviette électrique mural.

- un receveur de douche, avec faïences murales, barre de suspension, pommeau de douche, robinet mitigeur, poignée de traction, rideau de douche, porte-serviette mural

- carrelage en périphérie du receveur aspect vétuste.

-WC : cuvette de type suspendu, avec abattant et lunettes en plastique, avec une barre métallique de relevage, une plaque de propreté, de bouton poussoir, un porte rouleau.



Photographie n°1. (12/12/2023)



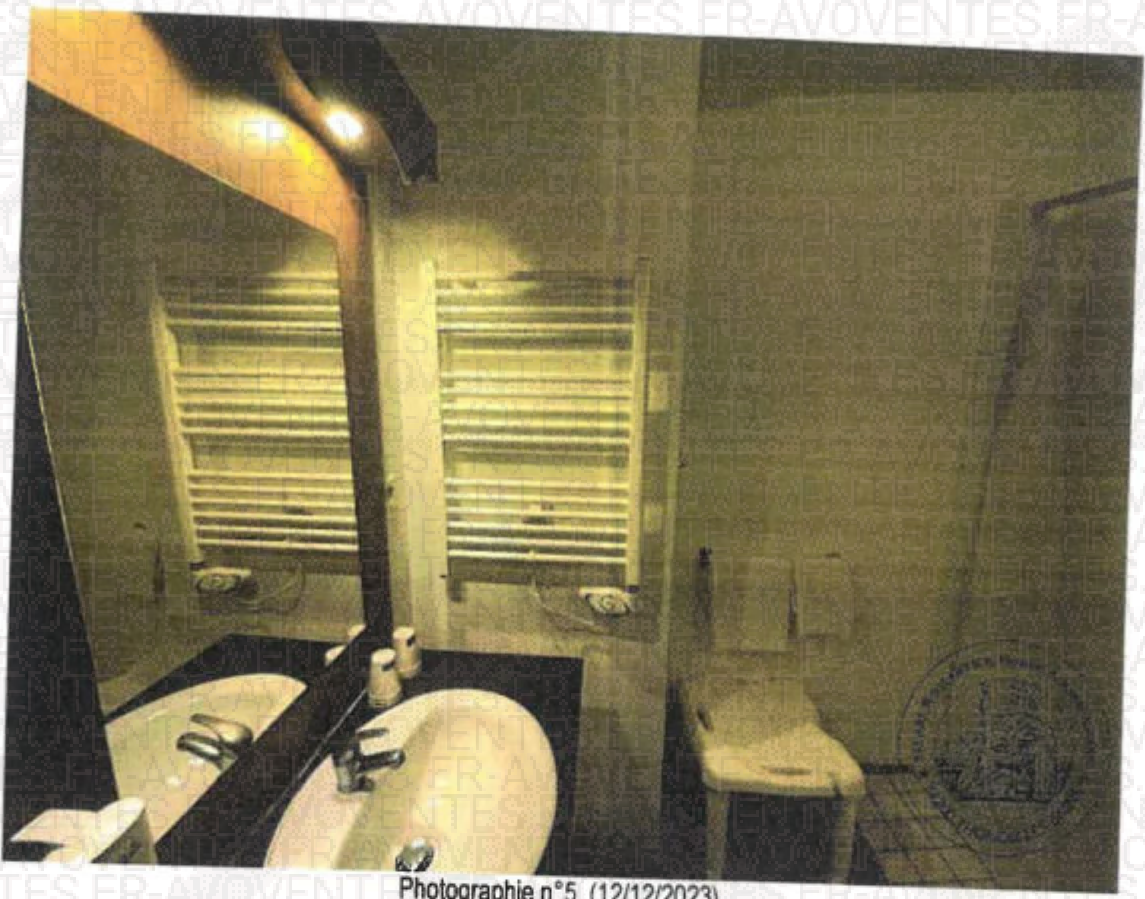
Photographie n°2. (12/12/2023)



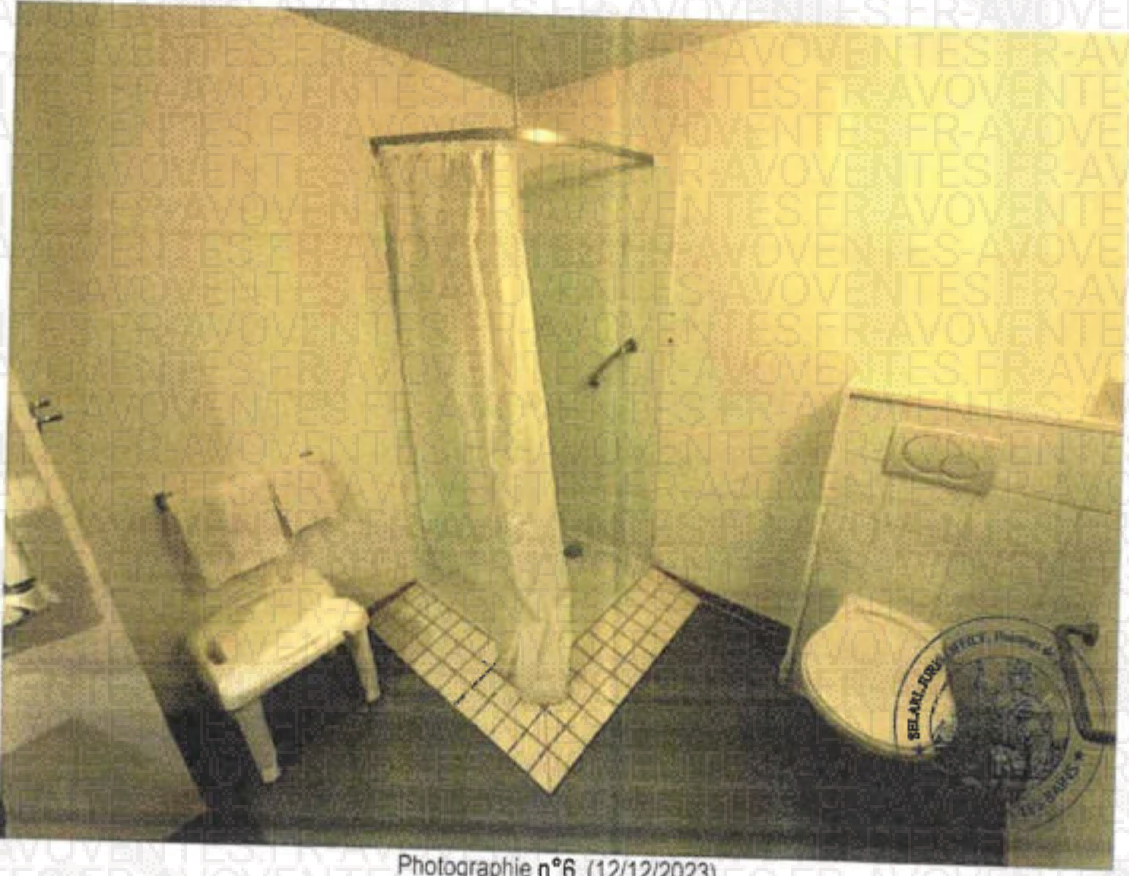
Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)

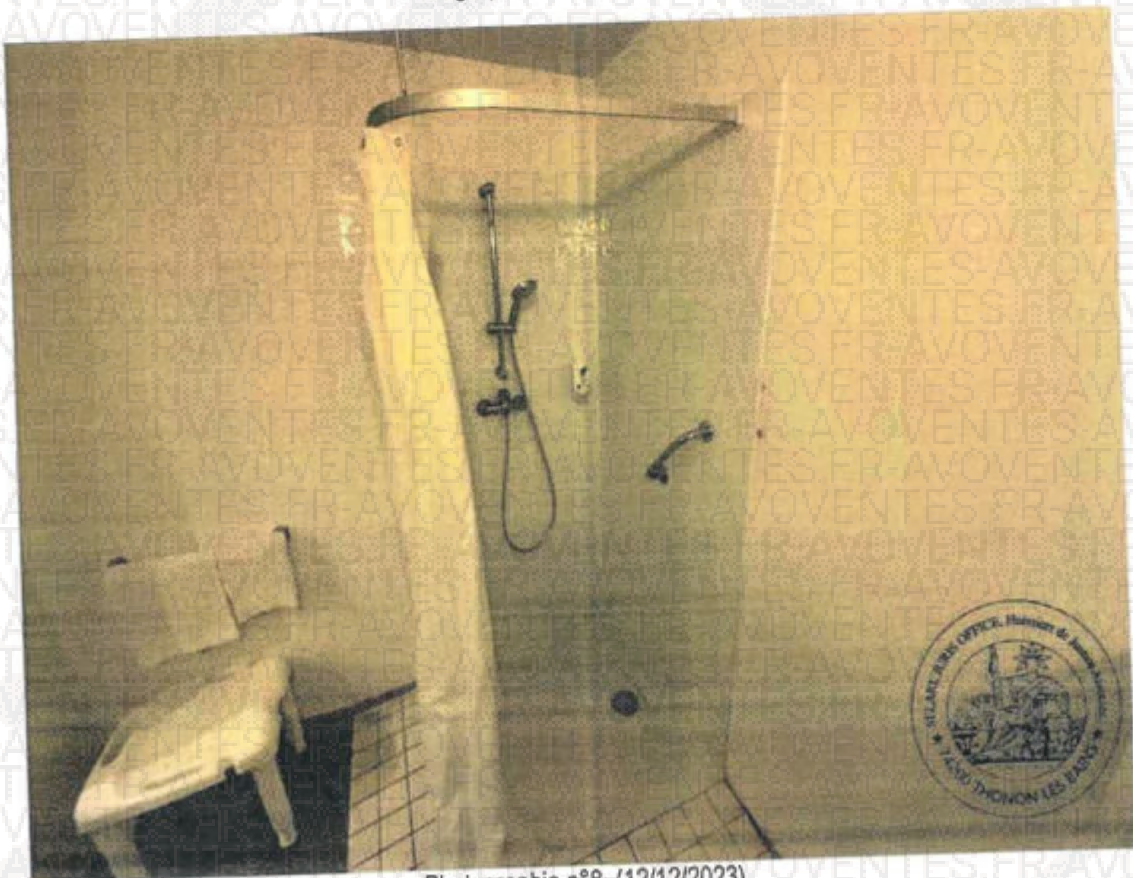


Photographie n°6. (12/12/2023)

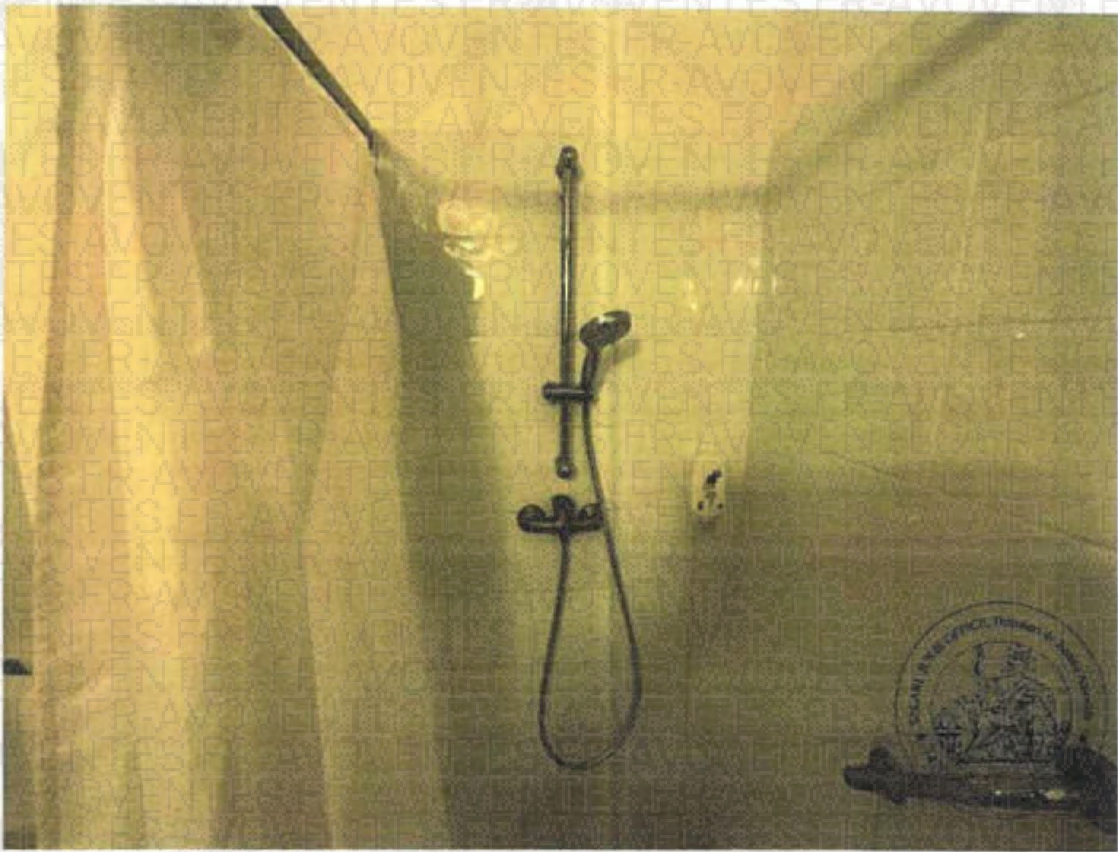
Référence : F



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)



Photographie n°9. (12/12/2023)



Photographie n°10. (12/12/2023)



Photographie n°11. (12/12/2023)



Photographie n°12. (12/12/2023)



Photographie n°13. (12/12/2023)



Photographie n°14. (12/12/2023)

Référence :

2.6. Chambre 2 Sud

Sol : parquet en bois sur l'ensemble de la surface en bon état. R.A.S.

Présence d'une porte en bois.

Présence d'un placard avec deux portes coulissantes, panneaux en bois.

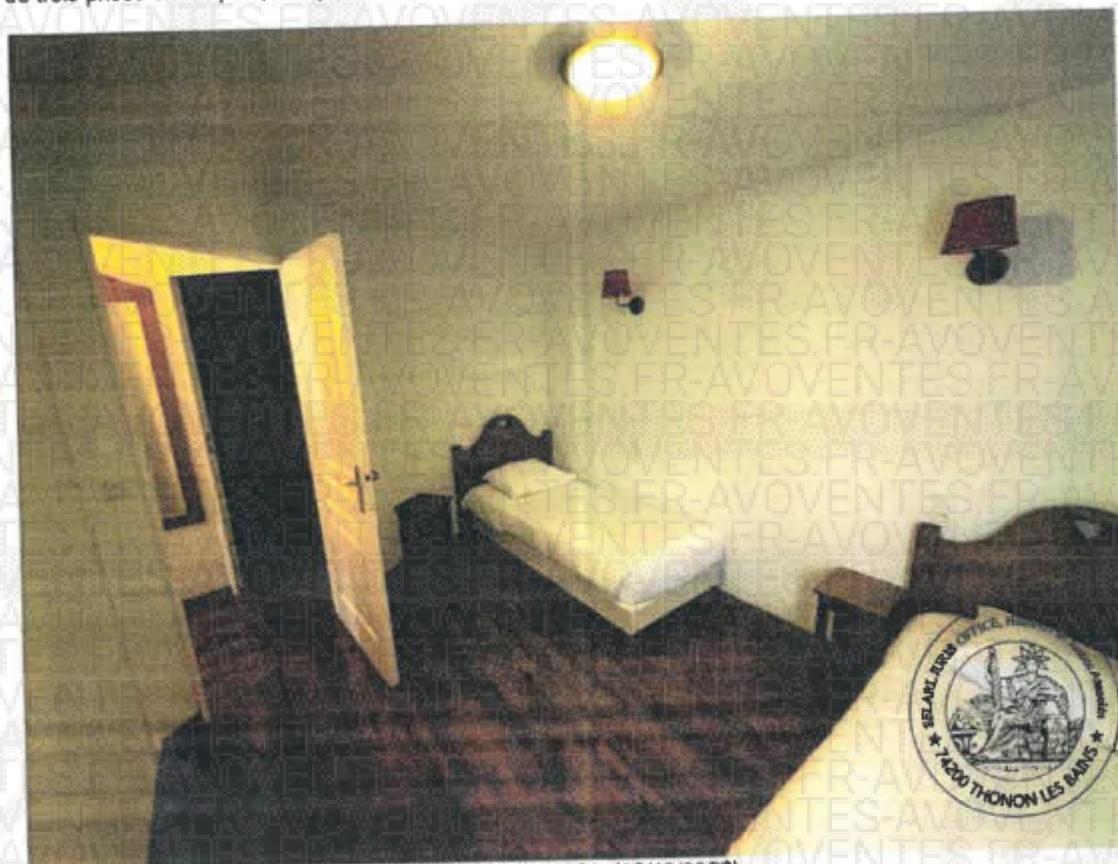
Présence d'une penderie et étagères dans le placard côté droit.

Murs périphériques : crépi avec peinture blanche, ensemble en bon état.

Plafond : sous face de dalle avec crépi et peinture blanche en bon état.

Équipements :

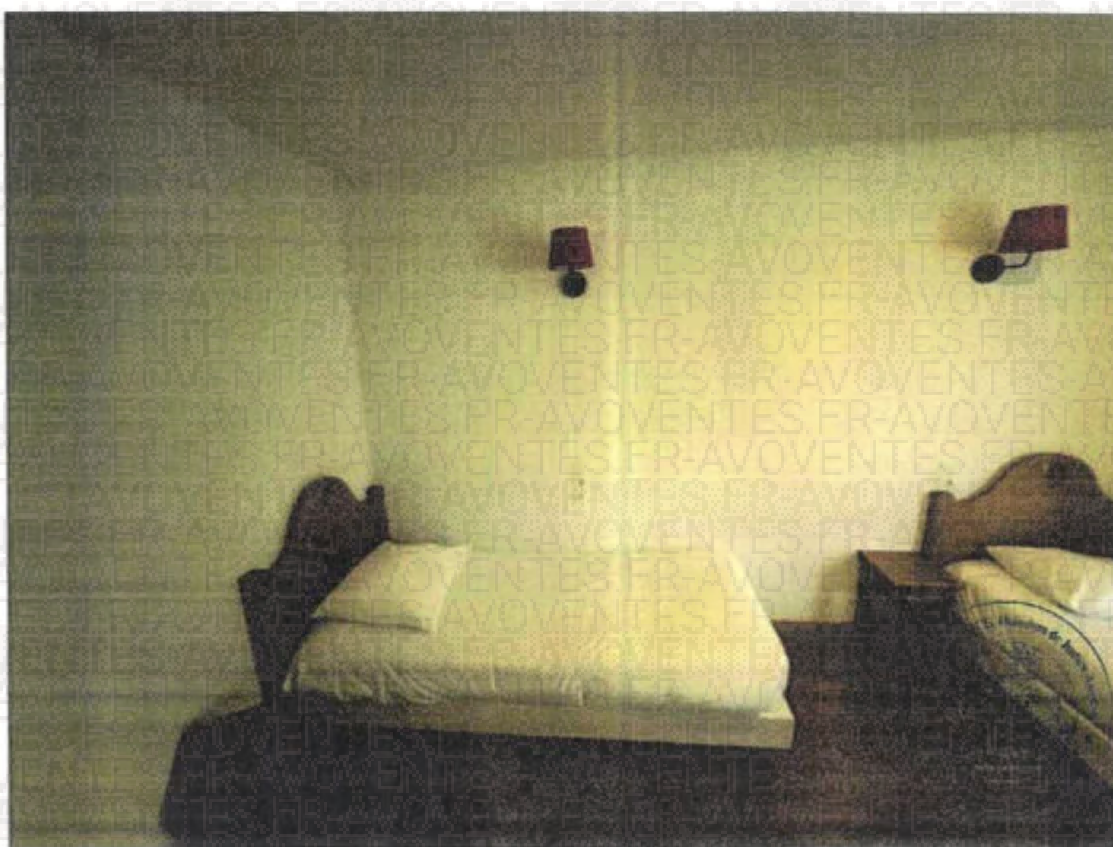
- présence d'un radiateur électrique mural sous fenêtre.
- Présence d'une fenêtre avec châssis PVC, blanc et rideaux occultants sans volet.
- présence de deux lits avec sommier et matelas et literie.
- Présence de deux petits chevets en bois.
- Présence d'un tableau décoratif.
- Présence de deux appliques murales d'éclairage.
- Présence d'un point d'éclairage en partie centrale du plafond.
- Présence de trois prises électriques, une prise téléphone et une prise Tv.



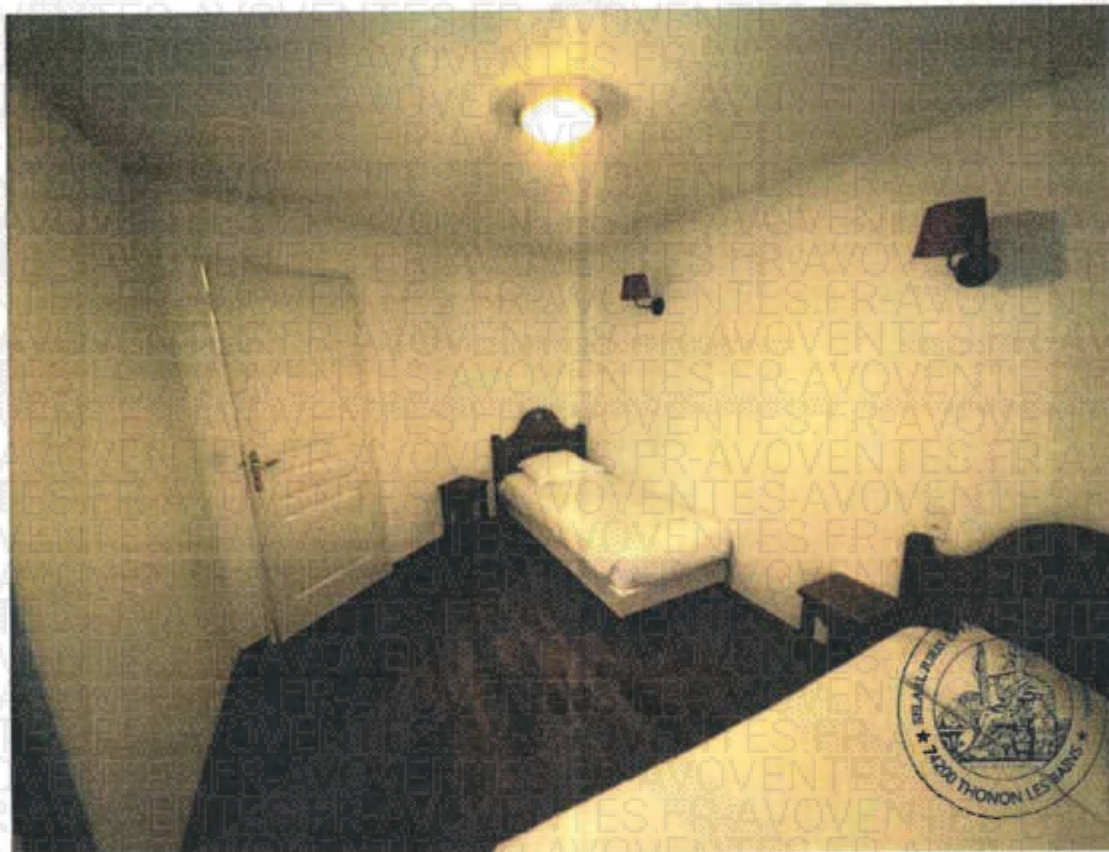
Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)



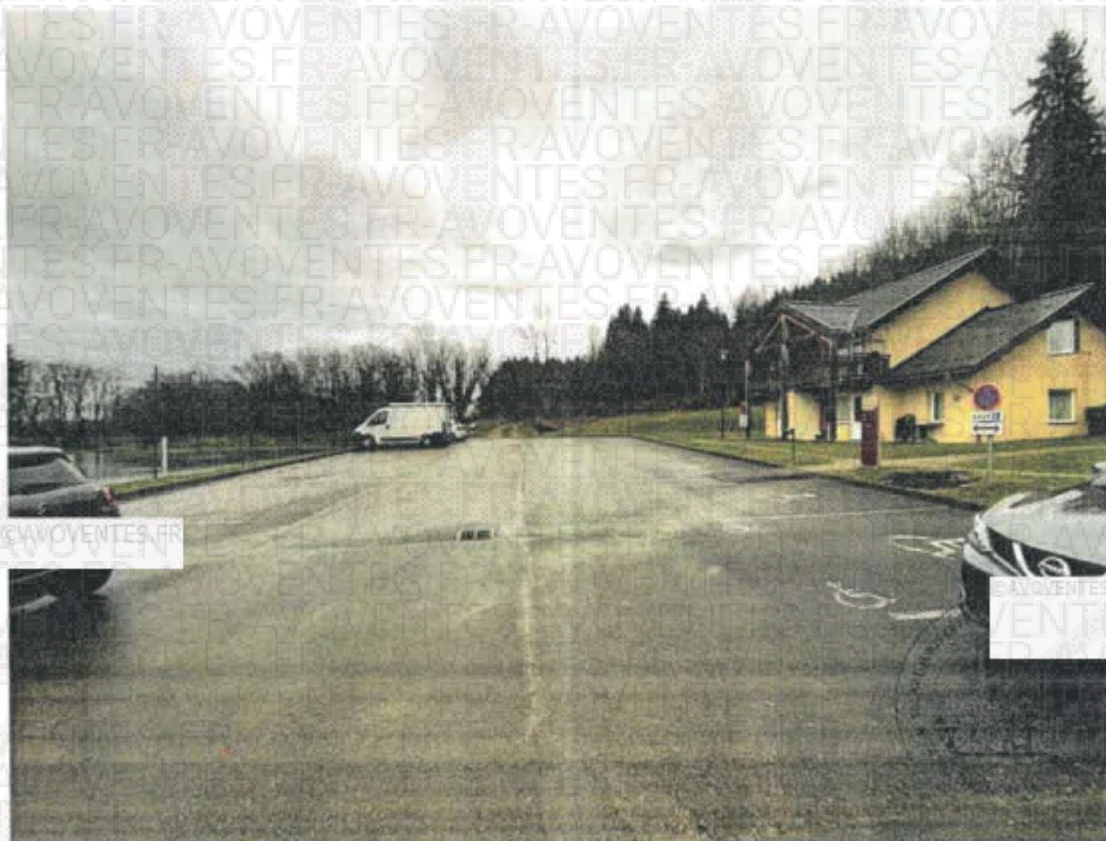
Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)

3. VISUELS SUR LES COMMUNS

3.1. Parking centre Est



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence

©AVOVENTES.FR



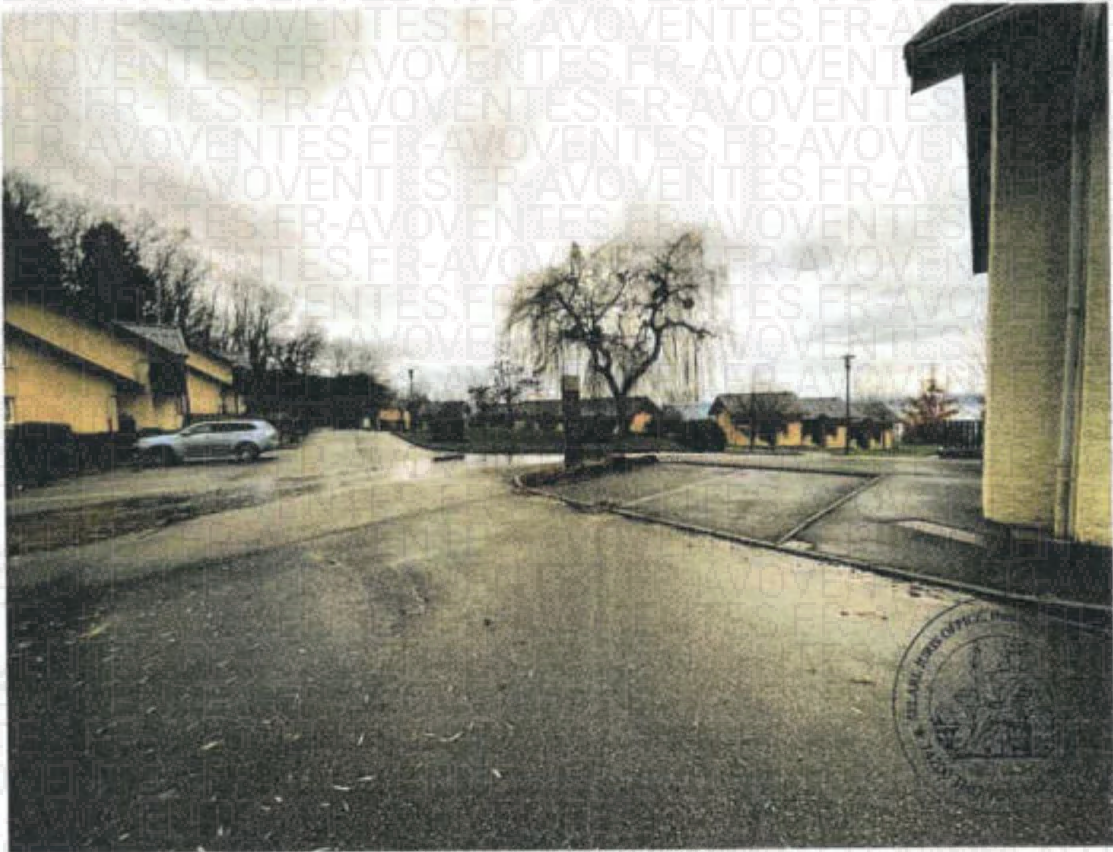
Photographie n°2. (12/12/2023)

3.2. Parking Entrée



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)

3.3. Bâtiment réception et cafétéria



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence :

© AVOVENTES.FR



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)



Photographie n°9. (12/12/2023)

Référence :

©AVOVENTES.FR



Photographie n°10. (12/12/2023)



Photographie n°11. (12/12/2023)

3.4. Espace piscine couverte et sanitaires



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)

Référence

© AVOVENTES.FR



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)



Photographie n°9. (12/12/2023)



Photographie n°10. (12/12/2023)



Photographie n°11. (12/12/2023)



Photographie n°12. (12/12/2023)



Photographie n°13. (12/12/2023)

3.5. Terrasse boulo-drome



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence :

© AVOVENTES.FR



Photographie n°2. (12/12/2023)



Photographie n°3. (12/12/2023)

3.6. Jardins et vue lac

91



Photographie n°1. (12/12/2023)



Photographie n°2. (12/12/2023)

Référence

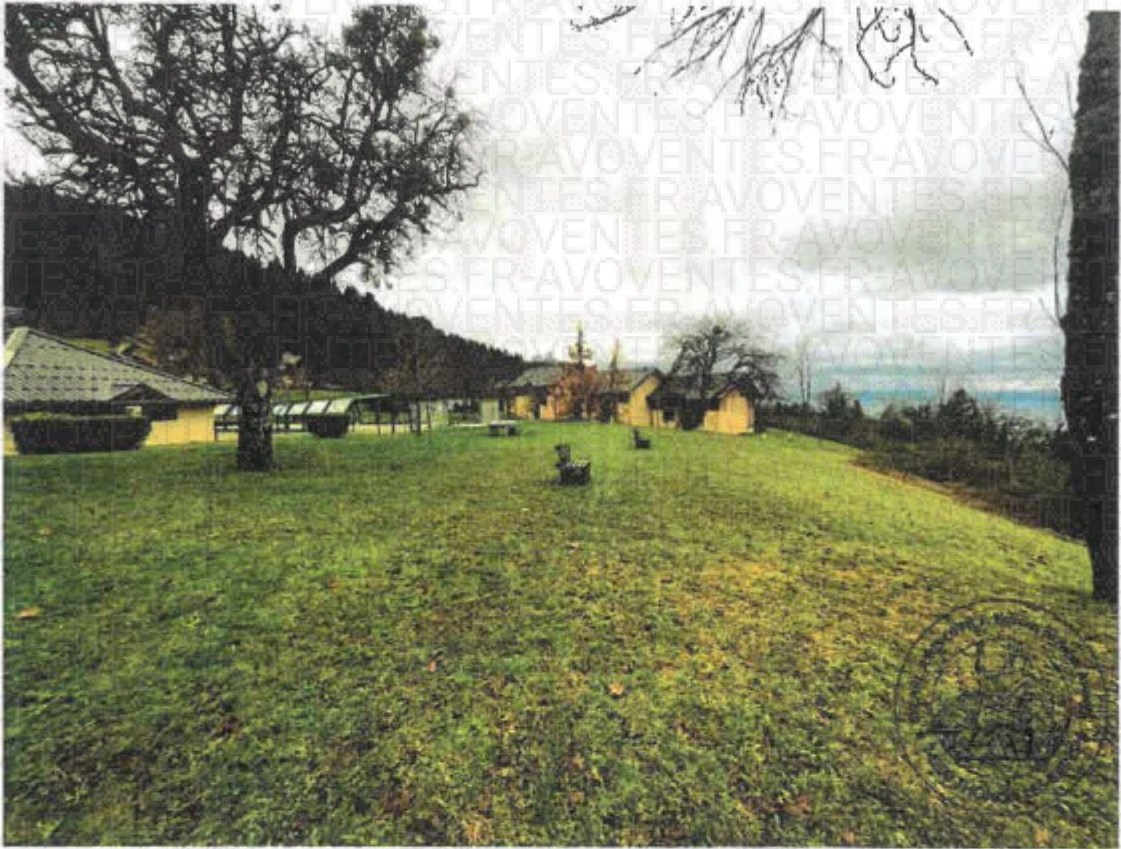
©AVOVENTES.FR



Photographie n°3. (12/12/2023)



Photographie n°4. (12/12/2023)



Photographie n°5. (12/12/2023)



Photographie n°6. (12/12/2023)



Photographie n°7. (12/12/2023)



Photographie n°8. (12/12/2023)



Photographie n°9. (12/12/2023)



Photographie n°10. (12/12/2023)



Photographie n°11. (12/12/2023)

3.7. Terrain de tennis



Photographie n°1. (12/12/2023)

Référence :

©AVOVENTES.FR



Photographie n°2. (12/12/2023)

REMARQUES GÉNÉRALES

FIN DE MISSION SUR PLACE : 10h45

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 92 pages pour servir et valoir ce que de droit.

COUT ACTE	
EMOLUMENT FIXE	
ART. R444-3	219,16
EMOLUMENT COMPLEMENTAIRE DE 75 EUROS PAR TRANCHE DE 30 MIN AU-DELA DE 60 MIN	
TOTAL VACATION	148,80
TRANSPORT (BCT)	7,87
TOTAL HT	375,63
TVA 20,00 %	75,13
FRAIS POSTAUX	2,80
TOTAL TTC	453,56



Franck RIEGERT
Commissaire de Justice

Référence.